Profil d'un sujet de l'empereur aux alentours de l'an 800

Par **Koenig**, le **17/02/2012** à **14:11**

bonjours à tous, je dois faire une dissertation sur ce sujet pour lundi. J'ai déja une idée de mon plan et de ma problématique mais j'ai du mal à définir le mots "sujet"
Entend t'on par la tous les citoyens de l'empire carolingien faut-il séparer les hommes libres des colons/lides et esclaves ?
Qu'en pensez vous ?

Par **Marion33**, le **18/02/2012** à **18:21**

Bonjour.
Et bien, nous sommes je suppose tous deux à Bdx IV. ^^
Je pense en effet qu'il faut différencier hommes libres et colons/lides et esclaves, mais je t'avoue que je ne suis pas certaine...
Il faut parler, tu penses, de l'aristocratie montante ?

Good luck !

Par **Violette33**, le **18/02/2012** à **22:05**

Bonjour !
Je suis également à Bordeaux IV et j'ai également ce sujet à traiter.

Je pensais parler comme bous des hommes libres et colons et lides mais je me pose la question, à savoir, est ce qu'il faut introduire dans la dissertation la question des sujets du roi qui constitue l'administration locale (comte..)?

Par **Marion33**, le **19/02/2012** à **12:09**

Ahaha, je me suis posée la même question "Violette33" ! ... Je suppose que oui puisque dans l'intro on "évacue" ce qu'on ne va pas traiter dans la dissert donc...

Par **Violette33**, le **19/02/2012** à **12:14**

Et donc tu pars sur l'idée que l'empereur a plusieurs sujets et ces sujets diffèrent en fonction de leur statut, c'est à dire de la place qu'ils occupent par rapport au roi ?

Mais je trouve que ça fait désordonné et je n'arrive pas à trouver un plan correct qui est bien structuré et qui entraine les idées de relations entre les sujets, les relations avec l'empereur, leur statut...

Surtout que le sujet stipule "d'un sujet" alors je suis bloquée...

Par **Marion33**, le **19/02/2012** à **14:44**

Bah oui, c'est fouillis !Je sais... Je pensais faire une partie hommes libres et une non libres mais c'est bateau à souhait !!

"D'un sujet" m'a aussi interpellé ! Mais dans ce cas, s'il n'y qu'un profil de sujet, duquel doit on parler... ^^

Par **didine**, le **19/02/2012** à **15:46**

salut à tous j'ai également le meme sujet que vous et pareil je bloque totalement... à savoir si on dois parler de tous les sujets, ou si on doit en parler d'un seul et a ce moment là écarté les autres. de plus j'avais pensez à la basse parler de ceux qui sont les vassaux de l'empereur dans un premier temps et du reste dans un second temps mais pareil mon II est totalement disproportionné et beaucoup plus important que mon grand I...
dons je sais pas du tout comment aménager tous sa.
mais je vous en reparle lunidi soir car jai td dhistoire demain mais un peu d'aide ne me ferais pas de mal :)

Par **Violette33**, le **19/02/2012** à **16:15**

Ah oui ce serait génial si demain tu pouvais nous éclairer :)
en attendant je pense faire dans un premier temps le profil de tous les sujets (en quoi ils sont libres ou non) et dans une deuxième parties , je les lie les uns aux autres et à l'empereur ...

Je ne vois que ça ;)

Par **Marion33**, le **19/02/2012** à **17:51**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Violette33, good idea en effet. :)

Je laisse murir l'idée, et je vais en discuter avec des amis... Je retourne au civil. ^^

Oui, Didine si tu peux nous éclairer demain, seulement nous dire si par "un sujet" il est entendu plusieurs catégories de sujets... :)

Par **didine**, le **19/02/2012** à **22:23**

je vous éclairerez volontier mais je ne vous donnerais pas de correction.....

Par **Marion33**, le **20/02/2012** à **16:54**

Bien sur, je ne demandais pas ça. Mais juste savoir s'il faut parler d'un sujet en particulier ou de tous les sujets du Roi... (:

Par **Koenig**, le **20/02/2012** à **17:55**

je rentre de td, eh beh on peut dire que cette dissert n'est pas évidente !
D'emblée il faut définir le mot sujet et pour cela écarter le clergé et les étrangers (juifs, lombard, aubain, frison...)
Mais aussi ne pas parlé des classes sociaux professionnels (agriculteurs,urbains ...)
Il est aussi conseillé d'écarter tous ce qui est esclave et semi libre pour ce concentrer sur les hommes libres et les vassi regaler.

Bonne chances, perso j'avais tout faux vu que j'avais axé ma dissert sur les différences entre les sujet (HL clergé lides colons esclaves ...)

Par **anais33**, le **20/02/2012** à **18:02**

Personnellement je pense qu'il faut parler de tous les sujets du Roi, enfin de l'empereur. cela coïnciderai avec l'utilisation de l'article "d'un".
Après je n'ai pas la correction donc bon, je me trompe peut-être :)

Par **Koenig**, le **20/02/2012** à **18:14**

En gros notre chargé de td nous a expliqué les serf clergé and co n'étaient pas vraiment des sujets du roi. En effet l'éloignement géographique fait qu'ils ne sont que les sujets des administrateurs locaux. Donc ils sont à évacuer des l'introduction à partir du moment que l'on

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

ne prend que les sujets directement sous influence de l'empereur, c'est le parti prit par les chargé de td avec M.Aubin mais il est possible de faire autrement si c'est bien argumenté (du moment que l'on écarte le clergé et les étrangers)

Par **Marion33**, le **20/02/2012** à **19:03**

Merci Koenig de nous avoir un peu éclairés ! :)

Par **didine**, le **20/02/2012** à **19:43**

lol tu as pas mr Mounien toi aussi!!!! bon enfin bref c'est sa il faut se concentrer uniquement sur les vassi ragales du roi et les hommes libres tout le reste est a évacuer dans l'introduction. de plus il ne faut pas faire de plan chronologique meme s'il faut montrer une certaine evolution. mais moi aussi j'avais tout faux et je suis heureuse de voir qu'il ne m'a pas nominer pour rammasser ma copie car j'aurais pas eu la moyenne...

Par **Koenig**, le **20/02/2012** à **20:21**

eh eh pareil, on a eu de la chance

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés